

TIM

Toute
l'information
de la
Métropole

TRANSPORTS page 8

Étape décisive
pour la 3^e ligne de métro

PORTFOLIO page 19

Du Ramier au MEET

TALENT page 24

Julien Lavaud

n° 13 HIVER 2020

toulouse-metropole.fr

EMPLOI

11 PROPOSITIONS POUR L'AVENIR DE LA MÉTROPOLE



toulouse
métropole

04

BRÈVES



Actualités

La Métropole en mouvement

08

BRÈVES



Transports

Étape décisive pour la 3^e ligne de métro

10

LIBRES PROPOS



Alain Didier

La qualité de l'air en questions

12

L'INFOGRAPHIE



Prévention des inondations

Un programme d'action pour prévenir le risque d'inondations

14 > 18

DOSSIER



EMPLOI

« Toulouse, territoire d'avenir » : 11 propositions pour faire face à la crise



TIM, Toute l'information de la Métropole – n°13, HIVER 2020. Magazine d'informations de Toulouse Métropole • Direction de la communication : 6, rue René Leduc - B.P. 35821 31 505 Toulouse cedex • Directeur de la publication : Jean-Luc Moudenc • Rédactrice en chef : Sophie Soulaïrol-Castela • Rédaction : Fabienne Carré, Eve Lasbats, Géraldine Pavin, Agence Icom • Infographie/mise en page/préresse : Stéphanie Périno, Valérie Weyland • Chef de studio : Franck Le Callonec • Crédits photos : mairie de Toulouse, Bernard Atach, Frédéric Maligne, Patrice Nin (dont photo de Une) • Iconographie : Valérie Ferret • Photogravure : Picto • Impression : Imaye graphic • Tirage 212 000 exemplaires • Gestion de la diffusion : Karine Barbosa • Distribution : Py Promocom, Routage Soluc'ea. Dépôt légal à parution : ISSN 2557-1656. toulouse-metropole.fr

19

PORTFOLIO



L'île du Ramier

Du Ramier au MEETT, retour à la nature

22

GRANDS PROJETS



Life Green Heart

Un projet européen pour lutter contre le réchauffement climatique

24

TALENT



Julien Lavaud

L'innovation sociale au service du changement climatique

26

TEMPS LIBRE



Rendez-vous

La culture s'invite chez vous, du sport à un kilomètre... : des idées pour s'occuper

À PROPOS

JEAN-LUC MOUDENC

PRÉSIDENT DE TOULOUSE MÉTROPOLE
MAIRE DE TOULOUSE



MOBILITÉ

Où en est la 3^e ligne de métro ?

Avec le choix de l'entreprise française Alstom pour construire, exploiter et entretenir la 3^e ligne, nous avons franchi une étape importante dans la mise en œuvre de ce projet phare du nouveau mandat. C'est un marché essentiel pour la relance économique, qui aura un impact bénéfique sur les emplois de la région : 80 % des équipements seront produits en France. C'est, par ailleurs, un choix qui correspond aux exigences environnementales et budgétaires que nous nous sommes fixées (*pages 8 et 9*).

EMPLOI

La crise menace les emplois. Quelles réponses la collectivité peut-elle apporter aux habitants de la Métropole ?

Créée par la Métropole, la commission « Toulouse, territoire d'avenir » a été missionnée pour préparer l'avenir économique du territoire. Après plusieurs mois de travaux, onze propositions ont été rendues publiques à la rentrée, pour défendre les emplois d'aujourd'hui et imaginer ceux de demain. Il s'agit désormais de regarder quelles propositions retenir puis traduire dans les faits les nouveaux relais de croissance imaginés par les seize experts, sous l'égide de l'économiste et prix Nobel Jean Tirole, et de Marion Guillou, membre du Haut Conseil pour le Climat placé auprès du Premier ministre (*pages 14 à 18*).

SÉCURITÉ

Le gouvernement veut revoir la répartition entre gendarmerie et police sur le territoire. Pouvez-vous nous en dire plus ?

L'État envisage un tel redécoupage territorial dans plusieurs grandes métropoles dans l'idée de faire agir la police non plus à l'échelle d'une commune, mais de tout un bassin de vie. Cette question n'est donc pas spécifique à Toulouse. Certes, l'État a des besoins légitimes de simplifier son fonctionnement ; toutefois, il doit avoir bien présent à l'esprit que les forces de l'ordre – notamment les gendarmes – sont des acteurs importants de la vie locale dans les communes, très appréciés des habitants. Une telle réforme ne pourrait donc être faite que dans la concertation totale avec les Maires tout en garantissant un service de qualité égale ou supérieure à celui qu'elle viendrait modifier.

AIGREFEUILLE, AUCAMVILLE, AUSSONNE, BALMA, BEAUPUY, BEAUZELLE, BLAGNAC, BRAX, BRUGUIÈRES, CASTELGINEST, COLOMIERS, CORNEBARRIEU, CUGNAUX, DRÉMIL-LAFAGE, FENOUILLET, FLOURENS, FONBEAUZARD, GAGNAC-SUR-GARONNE, GRATENTOUR, LAUNAGUET, LESPINASSE, MONDONVILLE, MONDOUZIL, MONS, MONTRABÉ, PIBRAC, PIN-BALMA, QUINT-FONSEGRIVES, SAINT-ALBAN, SAINT-JEAN, SAINT-JORY, SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE, SEILH, TOULOUSE, TOURNEFEUILLE, L'UNION, VILLENEUVE-TOLOSANE

ACTUALITÉS



URBANISME

L'État s'engage dans Grand Matabiau-Quais d'Oc

Emmanuelle Wargon – ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement – s'est rendue à Toulouse le 12 octobre pour signer le Projet partenarial d'aménagement (PPA) du Grand Matabiau-Quais d'Oc. L'État a confirmé son engagement et sa participation financière à hauteur de 4 millions d'euros, pour 2019 et 2020. Le projet concerne 135 hectares près de la gare Matabiau. Il prévoit la construction de 2 500 à 3 000 logements sur 200 000 m² (dont 35 % de logements sociaux, 10 % d'accession sociale et 15 % à prix maîtrisé), ainsi que 200 000 m² dédiés aux bureaux. Il réunira également des commerces, des services de proximité (école, crèche, parc, équipement sportif), des transports (métro, trains, bus), un grand lieu de solidarité dédié à l'accueil des plus fragiles, 4 hectares d'espaces verts... La ministre a souligné l'équilibre de ce

futur quartier et loué le caractère exemplaire du projet, qui associe de nombreux partenaires (l'État, Toulouse Métropole, la Mairie de Toulouse, la Région Occitanie, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, la SNCF, Tisséo, Europolia).

CITOYENNETÉ

Donner pour les assos

Dans le cadre de son plan de relance économique, en plus du soutien apporté par nos collectivités aux associations, Toulouse Métropole a lancé l'opération de financement participatif #JagisPourLesAssos avec la plateforme HelloAsso. Objectif ? Soutenir les associations qui contribuent à une Métropole innovante, durable et solidaire. Il s'agit d'un appel aux dons auprès des habitants pour aider les associations à faire face à la crise ou à lancer de nouveaux projets. Favoriser la filière fruits en circuits courts avec À croquer, fournir un accès à l'hygiène pour les femmes sans-abri avec Le Camion Douche, aider l'association Jardin Nature Pibrac à rendre le Chemin de la Biodiversité accessible à tous... Voici quelques-uns des projets que les citoyens peuvent soutenir jusqu'au 20 décembre. Infos : toulouse-metropole.fr et sur les réseaux sociaux : [#JagisPourLesAssos](https://twitter.com/JagisPourLesAssos)



MOBILITÉ

UN RÉSEAU EXPRESS AMBITIEUX POUR LES VÉLOS

À l'horizon 2026, le Réseau Express Vélo (REV) déploiera 13 « cycloroutes » dans 54 communes de l'agglomération toulousaine. Soit 370 kilomètres reliant Saint-Jory à Muret, Brax à Quint-Fonsegrives, Mondonville à Escalquens, etc., dont 240 kilomètres sur Toulouse Métropole. Plus que de simples pistes cyclables, ces lignes s'inspirent des aménagements de nos voisins néerlandais et allemands : voies bidirectionnelles de 4 mètres de large réservées aux vélos, sécurisées, lisibles et continues. Objectifs ? Sécuriser les déplacements et permettre au plus grand nombre d'aller travailler ou étudier à vélo.



TRANSPORTS

LES CÂBLES DU TÉLÉPHÉRIQUE LIVRÉS PAR HÉLICOPTÈRE

Ce 12 novembre, des opérations de haute-voltage ont eu lieu sur le site de l'Oncopole. Un hélicoptère Super Puma a livré les câbles qui tracteront le futur téléphérique Téléo. Le matériel équipera 3 pylônes sur 5, entre la station Oncopole et le pylône Rangueil. Il s'agit en réalité de tirer les « câbles » qui permettront le déroulage des câbles définitifs. Le 21 novembre, un drone a effectué la même opération entre le pylône de la route de Narbonne et la station Hôpital Rangueil. Ensuite, le déroulage et la mise en tension des câbles d'acier définitifs (2 câbles porteurs et 1 câble tracteur dans chaque sens) auront lieu jusqu'en février 2021. Enfin, en mars, on posera les cavaliers, les éléments de liaison entre les câbles. C'est une nouvelle étape franchie pour ce chantier de transport qui, à l'été 2021, fera avancer un peu plus Toulouse dans l'ère de la transition écologique. Il reliera alors l'Oncopole, le CHU Rangueil et l'Université Paul-Sabatier en 10 minutes seulement contre 30 en voiture.

tisseo-ingenierie.fr

Protéger la faune locale

Sur la section Oncopole - Hôpital Rangueil, le téléphérique traverse la réserve naturelle régionale « Confluence Garonne-Ariège ». Celle-ci compte une avifaune (oiseaux) et des chiroptères (chauves-souris) particulièrement rares et menacés. Le recours à l'hélicoptère permet de pouvoir dérouler dès le départ des câbles de diamètre suffisant pour être perçus par la faune. Un des trois passages de l'hélicoptère a permis l'installation d'une drisse équipée d'un balisage spécifique (fanions et disques colorés) pour protéger la population d'oiseaux migrateurs et hivernants de passage sur le corridor garonnais ainsi que les chiroptères. À noter, les opérations se déroulent en-dehors de la période de nidification des oiseaux (de mars à août).



Pour aller plus loin sur le sujet rendez-vous sur toulouse-metropole.fr

ÉCOLOGIE



↑ MOBILITÉ

DES AIDES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Face à la crise sanitaire qui frappe l'économie locale, Toulouse Métropole a bâti un plan de relance économique, présenté en juin. Destiné à créer des emplois non délocalisables sur le territoire, ce plan est aussi l'occasion d'accélérer les actions écologiques sur la Métropole, en s'inscrivant dans la continuité du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), adopté en juin 2019. Ainsi, depuis le 15 octobre dernier, la Métropole propose plusieurs nouvelles aides pour encourager la mobilité durable, afin d'améliorer la qualité de l'air. L'enjeu sanitaire est majeur quand on sait que le transport routier est le premier secteur responsable des émissions de dioxyde d'azote et de particules sur le territoire et que la pollution de l'air est la deuxième cause de mortalité au niveau national après le tabac (*lire en page 10*). Il s'agit de primes pour les particuliers et les professionnels (PME et associations de moins de 50 employés), pour louer sur la longue durée ou acheter un vélo neuf ou d'occasion.

À l'achat, les vélos concernés correspondent à tous les besoins : vélo classique, vélo électrique, vélo familial (cargo, triporteur ou remorque) avec ou sans assistance électrique. Le dispositif cible aussi les voitures, avec une aide au remplacement de véhicules polluants par des véhicules peu émissifs, neufs ou d'occasion, à la location longue durée ou avec option d'achat de véhicules peu émissifs, ou encore au changement de motorisation. Pour les particuliers, les aides seront attribuées sous conditions de ressources (revenu fiscal inférieur à 35 052 €). Ces aides viennent en plus et en complément des mesures prises par l'État et la Région Occitanie. Objectif : inciter les habitants à changer durablement leurs habitudes de déplacement et aller en douceur vers la mise en place de la Zone à faibles émissions (*lire ci-contre*), prévue avant l'été 2021. Les véhicules les plus polluants auront alors interdiction de circuler dans un périmètre précis.

🔗 demarches.toulouse-metropole.fr

↓ ÉNERGIE

Des primes pour passer au photovoltaïque...

Dans le cadre de son plan de relance économique, la Métropole vient de lancer un nouveau dispositif pour accompagner les particuliers et les professionnels à mettre en place des solutions photovoltaïques d'une puissance allant de 1 à 300 kWc. L'aide s'élève à 25 % du montant de l'installation, avec un montant maximal de 15 000 € par projet. Elle concerne les solutions d'injection ou d'autoconsommation, individuelle ou collective, en toiture, en ombrière ou au sol, installées par des entreprises labellisées RGE QualiPV.

↓ ÉCONOMIE CIRCULAIRE

...et pour réparer plutôt que jeter

Electroménager, téléphone, télévision, outils, montre, chaussures... Depuis le 15 octobre, Toulouse Métropole aide les particuliers à faire réparer leurs biens auprès du réseau des Répar'Acteurs pour favoriser l'économie circulaire sur le territoire. L'objectif est d'accompagner les habitants à faire évoluer leur comportement de consommation. L'aide s'élève à 30 % du montant de la réparation et à 100 € maximum par réparation. Elle peut être attribuée aux particuliers dont le revenu de référence par part est inférieur à 35 052 €. Toutes les informations sur : 🔗 demarches.toulouse-metropole.fr et 🔗 reparateurs-occitanie.fr



72 km²

C'est le périmètre

envisagé de la Zone à faibles émissions-mobilité (ZFE-m) qui démarrera au printemps 2021 sur la ville de Toulouse en majorité. Les véhicules les plus polluants auront l'interdiction d'y circuler. À la clé, une réduction des émissions de polluants au bénéfice des habitants.

↓ SANTÉ

AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Conformément à la loi d'orientation des mobilités (fin 2019), les communes de Toulouse Métropole préparent la mise en place d'une Zone à faibles émissions - mobilité (ZFE-m) afin de protéger davantage la population de la pollution de l'air. Il s'agit d'une zone géographique dans laquelle les véhicules motorisés les plus polluants ne peuvent pas circuler. Le périmètre envisagé englobe Toulouse en majorité, Tournefeuille et Colomiers à la marge, et est délimité par le périphérique à l'est, au sud et au nord ; la rocade Arc-en-Ciel et le fil d'Ariane (RD901/A621) à l'ouest. Une partie du périphérique Ouest et de la route d'Auch (A624) sont incluses dans la ZFE-m. L'interdiction commencerait au printemps 2021 et ciblerait d'abord les véhicules utilitaires légers et les poids-lourds à partir de la vignette Crit'air 5 et plus. Elle montera en puissance jusqu'en 2024 pour concerner tous les types de véhicules. Le dispositif prévoit des mesures d'accompagnement financier pour les habitants (*lire ci-contre*). Toulouse Métropole a mené une vaste concertation en 2019 et la consultation réglementaire du public aura lieu début 2021.

🔗 toulouse-metropole.fr



↓ LOGEMENT

Coup de pouce à la rénovation thermique

Dans le cadre de son plan de relance économique et pour accélérer ses actions en matière d'écologie, Toulouse Métropole a voté le 15 octobre dernier des aides aux particuliers pour financer des travaux de rénovation de leur logement. Objectif : atteindre 7 500 opérations de rénovation par an contre 3 000 actuellement. Les habitants peuvent ainsi demander une aide « Audit énergétique » pouvant aller jusqu'à 510 € et une « Prime rénovation » d'une valeur de 1 000 € pour une baisse de consommation de 40 %. En complément, la Métropole lancera en 2021 une aide « Rénovation Bâtiment Basse Consommation (BBC) » d'une valeur de 3 500 à 5 000 €, ainsi qu'une aide « Matériaux bio-sourcés » pouvant aller jusqu'à 2 500 € pour l'utilisation de matériaux issus de la biomasse végétale ou animale : chanvre, bois, laine, etc. Ces aides s'adressent aux particuliers sans conditions de ressources, pour des résidences principales situées sur le territoire métropolitain. Dispositif détaillé à retrouver sur 🔗 demarches.toulouse-metropole.fr

Pour aller plus loin sur le sujet rendez-vous sur 🔗 toulouse-metropole.fr

ACTUALITÉS

➔ 3^e LIGNE DE MÉTRO

BIENVENUE À BORD DU MÉTROPOLIS !

Tisséo a choisi Alstom pour construire le métro automatique de la 3^e ligne. Le choix du constructeur français signe une étape décisive dans l'avancement du projet.

Avec la 3^e ligne, les habitants de Toulouse Métropole voyageront à bord du Métropolis, comme on le fait déjà à Barcelone, Buenos Aires, Sydney, Taipei ou Dubaï. Avec 36 mètres de long (extensibles à 48m) et 2,7m de large, les rames climatisées de la 3^e ligne de métro pourront transporter 286 passagers (jusqu'à 386 en cas d'extension). Plus spacieuses que celles des lignes A et B, elles offriront davantage de confort et permettront de passer de wagon en wagon. Avec une vitesse commerciale moyenne supérieure à 41 km/h au lieu de 35 km/h pour l'actuel métro toulousain, le futur métro sera plus rapide. Il circulera à une fréquence de 3 minutes 25 à la mise en service (pouvant descendre à 1 minute 25). Les stations seront isolées des voies par des façades de quai vitrées sur toute la hauteur. Au terme d'une procédure de deux ans, Alstom a été retenu pour concevoir, construire et assurer la maintenance du système de transport de la 3^e ligne de métro (rames, équipements d'automatisme et de voie, alimentation électrique). Ce marché global permet de maîtriser les coûts d'investissement et de fonctionnement. Le constructeur français remporte ainsi un contrat de 713 millions d'euros. « *Ce marché est essentiel pour la relance économique et contribuera au développement des emplois locaux* », précise Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole. La 3^e ligne du métro reliera 21 stations sur 27 kilomètres, de Colomiers à Labège, en passant par Toulouse et en permettant une nouvelle desserte de l'aéroport de Blagnac. Avec ses correspondances aux gares SNCF, elle bénéficiera aussi aux communes de l'Ouest, du Nord et du Sud-Est. Principales missions de la 3^e ligne ? Relier les grands pôles économiques, desservir 200 000 emplois et connecter l'ensemble du réseau de transports (autres lignes de métro, tramway, gares, aéroport).

🌐 toulousemetro3.fr



Colomiers 21 stations / 27 kilomètres Labège



Bon pour l'environnement

Récupération de l'énergie de freinage des rames, minimisation de la production de particules fines pour préserver la qualité de l'air, utilisation de produits recyclables, mise en place d'un éclairage intérieur des rames qui s'adapte à la luminosité extérieure, maîtrise des nuisances sonores et vibratoires... L'offre d'Alstom est au rendez-vous des attentes environnementales exprimées par Tisséo.



Pour aller plus loin sur le sujet rendez-vous sur
🌐 toulouse-metropole.fr

Bio express

Après des études de médecine à Toulouse, Alain Didier s’est spécialisé en pneumologie. Nommé Professeur des Universités en 1991, il dirige le service de pneumologie du CHU de Toulouse depuis 2004 et le pôle des voies respiratoires depuis 2011. Il est Président de la Société française d’allergologie (SFA). Particulièrement impliqué dans la prise en charge et la recherche concernant l’asthme et les allergies respiratoires, il est membre du Conseil d’administration d’Atmo Occitanie, qui est en charge de la surveillance de la qualité de l’air.

CARTE BLANCHE À ALAIN DIDIER



À l’approche de la mise en place de la Zone à faibles émissions - mobilité (ZFE-m) au printemps prochain, les enjeux liés à la qualité de l’air sur le territoire de la Métropole sont au cœur du débat. Alain Didier nous rappelle les impacts de la pollution de l’air sur la santé et nous livre son analyse sur le choix du scénario de la ZFE.

Quel air respirons-nous sur la Métropole ?



Les polluants de l’air sont multiples mais on peut néanmoins les classer en deux grands types : les polluants gazeux et les particulaires qui se mélangent tous deux à l’air que nous respirons. Les premiers regroupent des gaz comme le dioxyde d’azote (NO₂)¹, le benzène (C₆H₆) et autres dérivés, générés par les transports en véhicules motorisés. En été, on observe plus particulièrement des pics d’ozone (O₃) produit sous l’effet de la chaleur par réaction secondaire avec le NO₂. Les seconds sont formés par les particules fines et ultrafines (PM)¹ qui ont un pouvoir de pénétration de l’organisme très important par l’appareil respiratoire. Ces polluants sont clairement responsables d’atteintes respiratoires et cardiovasculaires. Ces dernières années, les polluants classiques issus de l’industrie comme le dioxyde de soufre (SO₂) sont en diminution. Par contre, la question des polluants directement générés par le trafic automobile ainsi que par les moyens de chauffage reste entière. Concernant le territoire, il faut souligner les grandes disparités entre les communes rurales dispersées et celles très denses au pourtour de Toulouse. Les populations qui vivent aux abords de grands axes peuvent être exposées à des concentrations critiques de certains polluants, en particulier quand la circulation stagne car le manque de fluidité du trafic aggrave la pollution de l’air. Paradoxalement, le centre-ville est moins pollué qu’il y a 20 ou 30 ans. La rue Pargaminières, avec ses bouchons, constituait alors le point noir de la circulation à Toulouse.

Quelles sont les conséquences de la pollution de l’air sur la santé ?



Il n’y a pas une maladie spécifiquement liée à la pollution mais un sur-risque de développer des pathologies, en particulier des maladies respiratoires, telles que la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), une pathologie très liée au tabac mais favorisée par la pollution, ou l’asthme, la maladie respiratoire la plus fréquente et qui a la particularité de débiter souvent dès l’enfance. Un débat nourri a également lieu actuellement dans le monde scientifique sur la causalité entre la qualité de l’air et certains cancers notamment pulmonaires. La pollution de l’air est également en cause dans les maladies vasculaires et cardiovasculaires : infarctus, AVC, etc. En effet, les particules les plus fines passent la barrière des alvéoles pulmonaires et atteignent la circulation sanguine, générant ainsi des dégâts sur les vaisseaux. Si la qualité de l’air s’est globalement un peu améliorée depuis quelques années car le parc de véhicules est moins polluant et que la prise de conscience des habitants quant à l’impact de leurs déplacements sur l’environnement devient perceptible, les chiffres des pathologies liées à la mauvaise qualité de l’air restent édifiants. En 2015, un rapport du Commissariat général au développement durable évaluait les coûts annuels imputables à la pollution de l’air à 886 millions €, pour l’estimation la plus basse, et jusqu’à 1,817 milliard €, pour le calcul le plus haut.

Localement la situation va-t-elle s’améliorer avec la mise en place d’une Zone à faibles émissions - mobilité (ZFE-m)² ?



La création d’une ZFE-m, comme toutes les initiatives pour réduire la place de la voiture en zones urbaine et péri-urbaine, est intéressante et nécessaire pour protéger la qualité de l’air que nous respirons. Mais elle doit être assortie de mesures facilitantes (*lire page 6*) pour inciter les usagers à changer de mode de transport. Il est en effet primordial de soutenir les personnes concernées sur le plan économique. Les aides doivent être suffisamment concrètes pour permettre d’engager un vrai mouvement avant même que les limitations de circulation les plus strictes ne soient effectives. En effet, le plan proposé est progressif : il interdit les vignettes Crit’air 5 et non-classées seulement pour commencer et ne concernera les véhicules légers qu’en 2023. Les effets sur la qualité de l’air ne seront donc que lentement perceptibles. En parallèle, il est important de réfléchir à une combinaison de mesures pour lutter contre la pollution et en particulier aux aménagements routiers qui visent à fluidifier la circulation. Une limitation de vitesse à 70 km / h à certains endroits peut aussi avoir des effets favorables sur la fluidification du trafic et donc sur la pollution. La stratégie doit englober d’autres aspects des émissions énergétiques, comme celles liées au mode de chauffage. De plus, les mesures doivent prendre en compte les différentes réalités individuelles : il est plus facile d’adopter le vélo quand on habite en ville plutôt que dans une commune de la métropole plus éloignée ; or les usagers qui vivent loin de la ville où ils travaillent doivent pouvoir y accéder dans de bonnes conditions.

VERBATIM

« Les aides doivent être suffisamment incitatives pour permettre aux habitants d’engager un vrai mouvement en faveur de la transition écologique »

¹ Sur la Métropole toulousaine, 80% des émissions de NO₂ et 34 % des particules fines (PM10) sont imputables au trafic routier en 2019. 7 650 personnes vivent en zone de dépassement du seuil de NO₂ en 2019. Source Atmo Occitanie

² La loi d’orientation des mobilités (fin 2019) donne l’obligation aux métropoles de mettre en place une Zone à faibles émissions - mobilités (ZFE-m) afin de protéger les populations de la pollution de l’air. Il s’agit d’une zone géographique dans laquelle les véhicules motorisés les plus polluants, identifiés par la vignette Crit’air, ne peuvent pas circuler.



Plus d’infos toulouse-metropole.fr
rubrique Missions> Développement durable> Qualité de l’air

LE RISQUE INONDATION, LE CONNAÎTRE ET S'EN PROTÉGER

Toulouse Métropole a mis en place un Programme d'action de prévention des inondations (Papi). Objectif : sensibiliser les habitants au risque d'inondation pour assurer leur sécurité et limiter les dommages sur les biens. Ce dispositif sera soumis au vote du conseil de la Métropole de décembre 2020.

Aléa fréquent :
6 % du territoire inondé

Aléa moyen :
16 % du territoire inondé

Aléa
phénomène naturel important : crues, pluie, inondation, fonte des neiges...

ALÉAS D'INONDATION (fréquence statistique)	FRÉQUENT (25 ans)	MOYEN (400 ans)
Correspond à :	la crue de juin 2000	la crue de 1875
 Nombre d'habitants concernés	3100	75 000
 Nombre d'habitations de plain-pied (1/3 des habitations en zone inondable)	2500	50 000
 Nombre de km impactés sur les Infrastructures de transport	54	192
 Nombre d'emplois	3000	30 000
 Nombre d'entreprises	545	12 000
 Estimation des coûts des dommages (en millions d'euros)	78	1500



Toulouse Métropole se situe au pied des Pyrénées, à l'aval d'un bassin versant en forme d'éventail inversé. Lors de fortes précipitations ou à la fonte des neiges, toutes les eaux convergent vers la Métropole. Ce bassin de vie regroupe 94 communes dont 84 sont soumises au risque de débordement de cours d'eau.

En cas de crue de la Garonne, à Toulouse, l'eau monte à une vitesse de 50 cm/h.
En comparaison, à Paris, en cas de crue de la Seine, l'eau monte de 50 cm/24h.

À Toulouse, des digues ont été construites dans les années 50-60. Elles viennent d'être renouvelées. La ville est donc bien protégée, mais le risque zéro n'existant pas, une crue de la Garonne avec débordement, voire rupture de digue, est toujours possible. Il est donc important de connaître les risques pour savoir agir en cas d'évènement.

7 AXES DE PRÉVENTION

COMMUNIQUER

Axe 1 : Améliorer la connaissance des aléas et du risque

- Sensibiliser largement les habitants, les aménageurs, les scolaires...

SURVEILLER, PRÉVOIR, ALERTER

Axe 2 : Surveiller et prévoir les crues et les inondations

- Mettre en place des systèmes de surveillance des cours d'eau

Axe 3 : Gérer la crise

- Activer les Plans communaux de sauvegarde : la gestion de crise est assurée par les maires de chaque commune
- Permettre l'accessibilité du réseau routier

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ

Axe 4 : Prendre en compte le risque inondation dans l'urbanisme

- Limiter les enjeux en zone inondable,
- Intégrer l'aléa inondation dans les projets

Axe 5 : Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens

- Envisager des travaux de protection sur les bâtiments les plus exposés

RÉDUIRE LA FRÉQUENCE DES INONDATIONS

Axe 6 : Ralentir les écoulements

- Améliorer l'entretien des cours d'eau
- Favoriser des solutions préventives : maintien des zones naturelles et humides, végétalisation des berges...

Axe 7 : Gérer les ouvrages de protection hydraulique

- Améliorer la connaissance des digues sur le territoire et notamment sur Toulouse, Blagnac, Tournefeuille, L'Union, Saint-Alban, Quint-Fonsegrives, Beaupuy...

Toulouse Métropole est porteuse du programme de prévention qui se construit en collaboration avec Muretain Agglo, Sicoval et la communauté de communes de la Save au Touch. Principaux financeurs : Toulouse Métropole (à hauteur de 30 % environ), l'État, la Région et l'Agence de l'eau Adour Garonne. Autres partenaires : la CCI, la CMA, les syndicats de rivière (SIVOM SAGE, SMGALT, SBHG) et le SMEAG.

Plus d'informations sur toulouse-metropole.fr



EMPLOI : UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE

I

Initiative emblématique, démarche pionnière, atouts considérables, pépites, croissance vertueuse, les qualificatifs ne manquent pas pour saluer les conclusions de la commission indépendante « Toulouse Territoire d'Avenir ».



L'aéronautique, pilier historique de l'économie locale, demeure un secteur stratégique pour le territoire.

PRIORITÉ À CE QUI MARCHE



Toulouse, Territoire d'Avenir », cela pourrait être un simple slogan. C'est bien plus que cela. Il s'agit du nom de la commission indépendante mise en place en juillet à l'initiative de Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, et soutenue par la Région. Objectif : voir plus loin face à la crise économique et sociale générée par la crise sanitaire. Présidée par Marion Guillou, spécialiste de l'alimentation, membre du haut conseil pour le climat, cette commission est parrainée par Jean Tirole, prix Nobel d'Economie (2014), fondateur de Toulouse School of Economics (TSE), et composée de 16 personnalités issues du monde académique et économique. Elle a planché pendant l'été sur l'avenir économique de la Métropole. Après avoir dressé un état des lieux des atouts et des faiblesses du territoire, elle a cherché comment nous pourrions rebondir face à la crise, en s'inspirant de ce qui marche ailleurs, en croisant les expériences, et surtout, en décroissant les filières. La crise est là mais les raisons d'espérer sont nombreuses. « *Le territoire va être durement touché car de nombreux secteurs sont impactés comme la culture, le tourisme et l'aéronautique* », prévient le prix Nobel Jean Tirole. À cette crise globale, qui n'épargne aucune région du monde, la réponse passe avant tout par le local. « *La région et la métropole possèdent les atouts pour reprendre une trajectoire vertueuse. Pour cela il y a des conditions : travailler ensemble, adopter de nouveaux process, focaliser les actions sur les forces du territoire et préserver les deniers publics. Il s'agit de planter là où le terreau est fertile* », avertit Jean Tirole. La capacité de rebond du territoire va donc décider de son avenir. Diagnostic partagé par Marion Guillou pour qui « *le territoire a des atouts extraordinaires et, sous réserve d'agir, il y a de l'avenir durable, innovant et inclusif* ». Ces propos prometteurs et enthousiasmants trouvent un réel écho dans un contexte grippé par la crise sanitaire. Parmi les points forts (lire ci-contre), le rapport cite l'aéronautique, la croissance de la part des jeunes dans la carte démographique du territoire – plus 17 % d'ici 2040 –, les sciences des données (data-science), les systèmes embarqués, l'électronique de puissance et les ressources spatiales qui trouvent leur application dans la cybersécurité, ou encore la lutte contre les incendies. ■



Le Campus Santé du futur, Oncopole, incarne l'ambition de Toulouse en matière de biotechnologies et de médecine du futur.

Construire le monde d'après est un défi mondial. Localement, 11 propositions (lire détail page 18) apportent un début de réponse.

Le rapport « Toulouse, Territoire d'Avenir » identifie trois secteurs stratégiques sur lesquels la Métropole et ses partenaires publics, comme la Région, l'État dans le cadre du plan de relance, et l'Europe, mais aussi industriels et entreprises, doivent se mobiliser. Pilier historique, le secteur aéronautique, en dépit des turbulences actuelles, a de beaux jours devant lui. « *Toulouse restera la capitale de l'aéro-*

nautique. Il faut profiter des dispositifs de chômage partiel pour former aux technologies de demain (avion à hydrogène ou hybride). Nous proposons un grand plan de formation pour l'aéronautique », détaille Marion Guillou. Il s'agit d'accompagner la mutation de ce secteur en créant des formations adaptées aux métiers de demain.

UNE APPROCHE TRANSVERSALE DES FILIÈRES

Le spatial, le climat, les mobilités vertes constituent un potentiel considérable pour diversifier l'activité industrielle. Le savoir-faire local dans la fabrication des satellites miniatures et l'analyse de don-

nées promet des débouchés sur le marché des applications « climat-espace ». Côté transport, il s'agit d'utiliser les compétences en électronique de puissance, intelligence artificielle pour fédérer un écosystème autour des nouvelles mobilités. Le site de Franczal, depuis peu propriété de Toulouse Métropole, orienté sur les transports du futur, pourrait servir de socle. Miser sur la médecine du futur et créer les conditions pour accueillir les industries de biotechnologies de premier plan complètent cette stratégie. Sur ces secteurs, de nombreuses actions sont déjà en place à Franczal ou sur le Campus Santé du futur de l'Oncopole. « *Il faut amplifier et accélérer ce qui est déjà en place* », observe Jean-Luc Moudenc. Un autre défi est de fédérer l'Université pour constituer un pôle scientifique majeur à l'échelle internationale. Objectif : répondre aux appels à projets d'enseignement et de recherche et être attractif pour les chercheurs sur la scène internationale. Dans ce domaine, le rap-

port invite les élus à être audacieux et à prendre la main sur ce dossier en confiant à une personnalité extérieure la concertation et la conception d'un établissement expérimental d'enseignement supérieur et de recherche. Le décroissement prôné par le rapport donne lieu à des idées innovantes comme densifier le tourisme à partir de cérémonies de remise de diplômes universitaires. « *Il s'agit d'utiliser la présence des 130 000 étudiants pour promouvoir le tourisme : attirer les familles des étudiants pour les remises de diplômes avec des packages touristiques* ».

FAVORISER LE FINANCEMENT PUBLIC-PRIVÉ

Pour une traduction concrète de ces propositions en actions, le rapport souligne la nécessité de croiser les investissements publics et privés. Pour les premiers, les crédits du plan de relance de l'État et les financements européens s'additionnent à ceux du plan de relance pour l'emploi et d'urgence économique mis en place, en juin dernier, par Toulouse Métropole. Pour rappel, ce plan métropolitain mobilise 143 millions d'euros, qui s'ajoutent aux initiatives de la Région. Les projets prioritaires seront financés par ce biais. Pour les autres, le rapport indique des pistes innovantes de financement. ■

EN CHIFFRES

* Source : Rapport « Toulouse, Territoire d'Avenir »



550 000

habitants supplémentaires sont attendus dans les 30 prochaines années dans l'aire urbaine toulousaine *



+17 %

de jeunes de 15 à 29 ans en Occitanie d'ici à 2040 (contre 4,5% au niveau national) *



Jouer collectif

Toulouse Métropole et la Région Occitanie devront travailler au choix de propositions de la Commission que les deux collectivités sont prêtes à suivre pour relever ensemble le défi de la relance. Un contrat d'objectif partagé sur le développement et la diversification de l'économie toulousaine pourrait formaliser cette coopération inédite.

11 PROPOSITIONS POUR REBONDIR

Le rapport identifie 11 propositions au service d'un territoire plus innovant, plus durable et plus inclusif.

1

Accroître le rayonnement scientifique de Toulouse, créer une université dérogatoire et y nommer une personnalité extérieure de haut niveau, faire de Toulouse une ville à la pointe des questions climatiques, orienter en priorité les financements vers les projets scientifiques à très fort potentiel.

5

Conforter, transformer et diversifier l'activité industrielle : valoriser les applications « climat-espace » ; attirer à Toulouse les industriels capables de développer les technologies nécessaires à l'émergence des « nouvelles mobilités » (hydrogène, électronique de puissance, intelligence artificielle) ; créer une industrie des biotechnologies de premier plan avec des applications dans l'agriculture, l'alimentaire, la cosmétique et la santé et construire la médecine du futur.

8

Créer des campus de formation pour l'industrie sur le modèle des États-Unis.

9

Stimuler l'intégration des jeunes au marché du travail : orienter les jeunes décrocheurs vers l'emploi, et inciter les employeurs à travers des solutions dématérialisées (salons, job dating...).

2

Développer une stratégie d'aménagement de Toulouse pour le climat, notamment en repensant les mobilités à l'échelle du territoire, et en le rendant plus accessible avec le projet de la LGV Bordeaux-Toulouse, les TER... Mais aussi en mettant en œuvre un plan de rénovation des logements.

6

Simplifier l'accès aux aides pour les entreprises en créant un guichet unique.

10

Développer l'attractivité touristique internationale : valoriser la carte du bien manger et du bien-vivre ; développer l'offre touristique notamment vis à vis des familles des étudiants ; soutenir le tourisme d'affaires.

3

Déployer un plan « climat - territoire » à l'échelle de la région. S'affranchir des frontières territoriales et avoir une vision transverse des enjeux du changement climatique à l'échelle de la région. Telle est l'approche de la commission qui réunit collectivités locales, citoyens, scientifiques, acteurs économiques et les décideurs publics autour de ce défi majeur. Il s'agit de bâtir un scénario qui identifie les fragilités du territoire face au dérèglement climatique et définissent les priorités d'actions structurantes (réorientations agricoles, révision de la stratégie de gestion de l'eau, prévention et gestion du risque d'inondations et de feux de forêt, déplacement éventuel de zones habitées à risque, aménagement urbain...).

7

Faire de Toulouse une terre d'accueil des entreprises et des projets européens : déployer une stratégie foncière offensive à l'échelle du territoire.

11

Miser sur la nature et la culture occitanes. Il s'agit de renforcer l'offre de tourisme de loisirs avec le développement de nouveaux produits touristiques. La création d'un grand événement à rayonnement national ou européen en capitalisant sur les atouts du territoire dans la culture ou le sport est également mise en avant. La réalisation d'un grand musée dédié au rugby ou à l'histoire médiévale est évoquée comme piste de réflexion.

4

Promouvoir une agriculture climatique écoresponsable : développer la filière des protéines végétales ; promouvoir des pratiques augmentant le stockage du carbone dans les sols ou les plantes.



Le rapport complet est en consultation sur toulouse-metropole.fr

PORTFOLIO DU RAMIER AU MEETT



Alors que le MEETT a ouvert ses portes à Aussonne et que l'ancien parc des expos est en cours de démantèlement, l'île du Ramier est en passe d'être libérée de dix hectares de goudron. Après 70 ans d'occupation, l'opération amorce le retour à la nature de ce vaste site façonné par différentes empreintes historiques, dans l'esprit du Parc toulousain.



1

1 En 2020, le départ du parc des expos lance les opérations de transformation du Ramier. Déconstruction de la majorité des halls, reconstitution des sols, plantations, aménagements paysagers s'étaleront jusqu'en 2026. L'île sera alors métamorphosée en poumon vert au cœur de la métropole. Un vaste espace de nature dédié à la culture, au sport et aux loisirs. Une île tournée vers le fleuve qui l'entoure... Il s'agit de l'opération phare du **Grand parc Garonne**, qui vise à reconquérir les bords du fleuve sur 32 kilomètres et sept communes : Toulouse , Blagnac, Beaulieu, Fenouillet, Seilh, Gagnac-sur-Garonne et Saint-Jory.



© C.Calass ed. Mairie de Toulouse - Archives municipales 9 Fi 4197



© Léon et Lévy ed. Mairie de Toulouse - Archives municipales 9 Fi 4787



© Mairie de Toulouse - Archives municipales 2 Fi 1414/4



© Mairie de Toulouse - Archives municipales 2 Fi 1414/4



2 Des années 1670 aux années 1850, la **Poudrerie nationale** se situe à l'endroit de l'actuelle centrale hydro-électrique, au nord de l'île du Ramier. Après plusieurs explosions, l'État décide de la déplacer plus au sud en 1852. La tour de l'horloge est un des vestiges du passé industriel qui trône dans le nouveau parc recréé à cet endroit en 2019.

3 En 1904, sur l'espace laissé libre par la Poudrerie et devenu propriété de la Mairie, le conseil municipal décide de créer un grand parc de 50 hectares : le **Parc toulousain**. Ses longues

allées ombragées et sous-bois invitent à la promenade. Fêtes, bals et attractions, telles que le Théâtre de Nature, y attirent une foule immense.

4 Dans les années 1930, au cœur du Parc toulousain, la Mairie lance la création du **parc municipal d'hygiène et des sports**, avec principalement la piscine (la plus grande d'Europe !) et le stade, qui ne sera achevé qu'en 1952. La conception-réalisation revient à l'architecte en chef de la Mairie, Jean Montariol. Succès populaire immédiat. Le site verra aussi naître des légendes de la natation.

5 La foire de Toulouse, créée en 1928, et qui se tient sur le cours Dillon, va s'implanter en 1952 dans de grands halls construits sur l'emplacement du Théâtre de Nature. Le **parc des expos** étend peu à peu son emprise : 7 halls sortent de terre jusqu'en 1965 suivis de la rotonde (le palais des congrès) en 1967. Devant l'essor de l'événement, on acte le déménagement du parc des expos en 2007 sur proposition du maire, Jean-Luc Moudenc.

6 Septembre 2020. Début de l'opération de **déconstruction du parc des expos**. Dans une démarche d'économie circulaire, on récupère tout ce qui peut être réutilisé : matériel intérieur, éléments de charpente métallique, enrobés, etc. Le retour à la nature commencera dès 2021.

7 Sur les communes d'Aussonne et de Beauzelle, le **MEETT**, nouveau parc des expositions et centre de conventions, s'étend sur 55 hectares. Toulouse Métropole, jusqu'ici 7^e, se hisse à la 3^e place nationale en capacités d'accueil d'événements, hors Paris.

Six ans pour faire revenir la nature au nord de l'île du Ramier afin de lutter contre le réchauffement climatique, c'est l'objectif du projet européen « Life Green Heart » débuté en 2019. Un projet innovant qui mobilise les forces vives de la recherche scientifique locale et la ville de Düsseldorf.

10 
hectares de végétalisation
Avec environ 2 500 arbres à planter au nord de l'île, pour une réduction du pic de chaleur estival de 3°C.

5 
partenaires :
Le Muséum de Toulouse, Météo France, la start-up WaltR, l'Université de Toulouse Jean-Jaurès et la Ville de Düsseldorf.

3,8 
millions d'euros de budget
avec un co-financement européen de 55%.

« LIFE », UN LABO GRANDEUR NATURE



L'îlot de chaleur urbain

La nuit, la température en ville peut rester plus élevée que dans les zones rurales voisines. Il se crée ainsi une bulle de chaleur sur la ville : l'îlot de chaleur urbain (ICU). Pourquoi ce phénomène ? Tandis qu'à la campagne, en journée, l'énergie solaire est consommée par la végétation pour évaporer l'eau puisée dans le sol, en ville, elle est emmagasinée dans les matériaux des bâtiments et des surfaces imperméables comme le bitume. La nuit, ces surfaces restituent à l'atmosphère urbaine l'énergie accumulée durant la journée. Les activités humaines (moteurs, chauffages, industrie) renforcent également le réchauffement des villes. L'air au-dessus de la ville se refroidit donc moins la nuit qu'à la campagne, générant ainsi l'ICU.



© Agence TER - photo non contractuelle

1 Un laboratoire climatique

Après 70 ans d'occupation, le départ du parc des Expositions sonne le début de la transformation de l'île en « poumon vert ». Alors que le réchauffement climatique pourrait atteindre une augmentation moyenne de 4°C à Toulouse d'ici la fin du siècle par rapport à la fin du XX^e, l'urgence climatique s'impose pour lutter contre les îlots de chaleur urbains (*lire encadré*). Le projet consiste à végétaliser le nord de l'île afin d'apporter de la fraîcheur grâce à la vapeur d'eau rejetée dans l'air par les arbres. Objectif : réduire de 3°C la température sur l'île. Il s'agit aussi de « décarboner » l'île par l'action naturelle de la végétation : la photosynthèse capture le CO₂, principal gaz à effet de serre.

2 Restaurer la qualité des sols

Étape préalable aux plantations : redonner aux sols appauvris leur richesse en nutriments et micro-organismes. Après la déconstruction des bâtiments et la déminéralisation des parkings, Toulouse Métropole et un groupement scientifique réunissant des chercheurs en géologie et microbiologie des sols, mettront en œuvre un protocole scientifique innovant. À partir de cet hiver, pour un an, ils constitueront des parcelles-témoin afin de tester quatre profils de sols qu'on trouvera à terme sur l'île : forestier, arbustif, de prairie et de pelouses. À l'issue de ce travail, les chercheurs identifieront les meilleures modalités de fertilisation naturelle, qu'on pourra alors appliquer aux 10 hectares du nord du Ramier.

3 Végétaliser et conforter la biodiversité

À partir de 2022, les opérations de « renaturation » commenceront. On plantera environ 2 500 arbres aux essences adaptées aux bords de fleuve notamment : aulnes glutineux, ormes lisses, saules blancs... On restaurera la biodiversité en renforçant les continuités écologiques sur l'île et les berges de la Garonne. Enfin, on limitera la pollution de l'air et les nuisances sonores en développant des modes de transports doux : des cheminements accessibles à tous et quatre passerelles piétonnes et cyclables pour accéder plus facilement à l'île d'ici 2026.

4 Mesurer les effets

Les effets de cette renaturation seront évalués sur plusieurs années en mesurant l'évolution de la biodiversité, avec des relevés de la faune et de la flore, des températures et des polluants atmosphériques, grâce à des capteurs météo (16 déjà en place) et qualité de l'air (2021) ainsi que les nuisances sonores. Une étude sociologique permettra également d'évaluer l'appropriation des nouveaux aménagements par la population. À terme, ce projet scientifique innovant permettra d'enrichir la connaissance pour Toulouse et d'autres villes françaises et européennes en matière d'adaptation des métropoles au réchauffement climatique.



Plus d'infos  toulouse-metropole.fr

JULIEN LAVAUD

Semeur d'innovation

Convaincu que la lutte contre le changement climatique se joue localement, Julien Lavaud propose aux entreprises de financer des projets au plus près de leur activité, telles que des plantations de haies. Son entreprise, Climat Local, facilite l'émergence d'actions d'intérêt collectif qui donnent un sens concret au développement durable.



1982

Naissance à Périgueux. Julien Lavaud grandit à Toulouse où il fait des études de géographie à l'Université Jean-Jaurès.

2012

Mise au point et expérimentation d'un dispositif de financement destiné à faciliter la réalisation de projets de compensation carbone.

2018

Création de Climat Local à Toulouse, lancement des premiers projets dans toute la France.

P

Pour lutter contre le changement climatique, il ne suffit pas d'avoir des idées, il faut aussi pouvoir les financer. C'est animé par cette conviction que Julien Lavaud a fondé Climat Local avec deux associés, Philippe Dandin (Météo France) et Dominique Valentin (président fondateur de Relais d'Entreprises et de VivrOVert). La Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) met en relation des entreprises qui souhaitent compenser les émissions de gaz à effet de serre liées à leur activité et des porteurs de projet environnementaux à la recherche de financements pour les concrétiser. Ces projets peuvent prendre différentes formes, mais Climat Local privilégie la plantation de haies champêtres constituées de variétés locales d'arbustes. « Elles présentent de nombreux avantages en termes d'adaptation climatique et de biodiversité et poussent aussi bien en ville que dans des zones d'activités, sur des terres agricoles ou le long des pistes cyclables où elles peuvent jouer le rôle de coupe-vent », décrit Julien Lavaud.

S'INTÉRESSER VRAIMENT À SON ENVIRONNEMENT

L'intérêt de cette démarche est de ne pas se limiter à un échange d'argent :

les entreprises sont invitées à aller plus loin que leur simple compensation carbone et à s'impliquer dans des projets qui ont du sens pour elles et pour leurs salariés. « *Par exemple, une entreprise qui veut inciter ses salariés à consommer des produits bio et de saison peut décider de financer la plantation d'une haie chez un maraîcher, et en plus mettre en place avec lui un circuit court de commercialisation* », illustre le fondateur de Climat Local.

Ce projet d'innovation sociale et territoriale vient de loin. Avant de se lancer, le géographe de formation, sensibilisé dès le plus jeune âge à l'écologie, a travaillé pendant une dizaine d'années à l'Agence régionale pour l'environnement de Midi-Pyrénées. « *Dans ma discipline, la géographie, j'étais plus intéressé par les enjeux environnementaux que par la cartographie ou l'aménagement* », sourit-il. Il participe à des projets passionnants comme la création de l'Observatoire pyrénéen du changement climatique, mais se rend compte rapidement du manque de moyens sur le territoire pour financer la réduction des émissions de gaz à effet de serre. « *Encore aujourd'hui, c'est cela qui freine le plus notre reconversion, nous avons besoin d'être accompagnés financièrement pour passer ce cap* », explique-t-il.

HAIES CHAMPÊTRES ET TIERS-LIEUX

Ce constat le conduit à mener une première expérimentation, Carbone Local, avec plusieurs entreprises, puis à créer Climat Local en 2018. En deux ans, environ 10 000 arbres et arbustes ont ainsi été plantés dans toute la France, permettant de compenser l'émission de 1 000 tonnes de CO₂. La SCIC permet, au travers du réseau national Relais d'Entreprises,

de soutenir également des projets de tiers-lieux dans des communes périurbaines ou rurales, pour offrir à leurs habitants des lieux de télétravail évitant des déplacements inutiles. « *Pour tous ces projets, nous sommes des facilitateurs. Les entreprises*

n'ont pas besoin d'aller chercher des projets à l'autre bout du monde, nous les incitons à réduire leur impact là où il se produit, en s'intéressant aux bénéfices associés pour leur territoire. »

Lauréat de l'appel à projet Smart City de Toulouse Métropole, Climat Local mobilise en ce moment des entreprises du territoire pour planter des haies sur des terrains appartenant à la collectivité. L'expérimentation doit permettre de planter 10 000 nouveaux arbustes au cours de l'hiver. Rendez-vous au printemps pour en profiter.



L'interview de Julien Lavaud sur toulouse-metropole.fr

La culture s'invite chez vous

La culture reste connectée. Visites virtuelles des musées, concerts en ligne, podcasts, jeux, cours, vidéos, tutos, concours... Tour d'horizon des ressources en ligne*.

PRENDRE DE LA HAUTEUR avec la Cité de l'Espace

Comme les astronautes, nous voici confinés dans une surface limitée. Et si vous profitez de cette expérience inédite pour vous évader dans l'espace ? Embarquez avec Crew Dragon, décollez vers la lune, revivez 20 ans d'expéditions à bord de la Station Spatiale Internationale, participez à un concours photo et vidéo autour du ciel, suivez toute l'actualité spatiale...

🔗 cite-espace.com

TRANSFORMER LA MAISON EN LABO SCIENTIFIQUE avec le Quai des Savoirs

Podcasts, vidéos, jeux, émissions, défis et tutos pour toute la famille, présentation des expositions à venir, playlist, articles... Rendez-vous sur les réseaux sociaux et le site du Quai des Savoirs. De nouveaux contenus sont disponibles depuis le confinement et s'enrichissent chaque jour dans la rubrique #Restonsconnectés. L'occasion de revivre le festival Lumières sur le Quai ou de revisiter les anciennes expositions dans leurs versions numériques, d'apprendre à construire une machine à réaction en chaîne, d'amuser les plus petits en fabriquant du sable magique, des maracas ou un loto à odeurs.

🔗 quaidessavoirs.fr

S'ÉVADER avec Aeroscopia

L'aéronautique vous passionne ? Archives, histoire, vidéo du transfert des derniers avions des collections du musée (dont le fameux Airbus A380)... Le musée Aeroscopia met des ressources numériques à la disposition des internautes. Des fiches consacrées aux aéronefs vous permettront d'approfondir vos connaissances sur le légendaire Blériot XI, le premier gros-porteur biracteur européen d'Airbus, les observations météorologiques du Merlin, les exploits militaires des avions de chasse, la puissance du Concorde, ou encore l'historique du premier drone utilisé en Europe.

🔗 musee-aeroscopia.fr

ÉCOUTER UN CONCERT de l'Orchestre national du Capitole

Ne pouvant accueillir de spectateurs à la Halle aux grains durant le confinement, l'Orchestre national du Capitole maintient le lien avec son public grâce à des concerts donnés à huis clos et diffusés sur ses réseaux sociaux et ceux de la Mairie de Toulouse.

RECHERCHER SES ANCÊTRES avec les Archives municipales

Les Archives municipales de

Toulouse proposent une offre en ligne extrêmement riche. Des Annales manuscrites des Capitouls au fonds Dieuzaide, en passant par des articles de La Dépêche du Midi du XIX^e siècle, des procédures criminelles, des délibérations datant du XIV^e siècle, des témoignages des attentats de 2015... Une multitude de documents numérisés sont accessibles sur leur site web. Vous pouvez aussi rechercher vos ancêtres pour dresser votre arbre généalogique, parcourir l'histoire de Toulouse de l'Antiquité à nos jours, découvrir le patrimoine toulousain avec la carte interactive UrbanHist, accéder aux ressources pédagogiques proposées aux enseignants.

🔗 archives.toulouse.fr

INVITER LE MINOTAURE DANS SON SALON avec la Halle de La Machine

Découvrez, de chez vous, l'univers d'Astérion le Minotaure et son écurie d'extraordinaires mécaniques. Vidéos de spectacles, activités créatives pour les grands et les petits, secrets de construction des machines des spectacles de la compagnie... Chaque semaine, continuez à rêver sur Facebook et Instagram



REPEINDRE LA BARONNE DE CRUSSOL au musée des Augustins

En travaux depuis 2019, le musée des Augustins a mis en ligne de nombreuses ressources éducatives et scientifiques : catalogues d'expositions numérisés, notices d'œuvres, dossiers pédagogiques pour les enseignants, audioguides... Mention spéciale pour la version junior du site. On y découvre les collections du musée sous forme de puzzles ou de coloriages, on apprend à peindre comme au Moyen-Âge, on visite le musée en vidéo... Les enfants peuvent aussi s'amuser à modeler des têtes de monstres, faire des guirlandes de gargouilles... et même repeindre les tableaux !

🔗 augustins.org

🔗 junior.augustins.org

PRENDRE UN COURS DE YOGA CHEZ SOI avec les bibliothèques

Apprendre la guitare ou le dessin, réviser le Code de la route, prendre des cours de yoga, progresser en espagnol, faire du soutien scolaire, consulter la presse quotidienne nationale et internationale... Les bibliothèques de Toulouse offrent une très large palette de contenus numériques de qualité à ses abonnés. Des milliers d'heures de vidéo, de cours, de contenus culturels

ou informatifs et de nombreuses plateformes d'apprentissage sont accessibles en continu.

🔗 bibliotheque.toulouse.fr, rubrique Mon compte/Ressources numériques

DÉCOUVRIR L'ÉCHO DES RÉSERVES du Muséum de Toulouse

Visite virtuelle, concours photos et littéraire, cours de sciences, conférences en ligne, jeux, articles rédigés par des scientifiques... Le Muséum aime jouer les prolongations en ligne. Parmi les nouveaux venus, l'Écho des réserves est consacré aux trésors méconnus de l'établissement. Lancé pendant le premier confinement, ce nouvel espace du site internet dévoile l'histoire du Muséum et des personnalités qui s'y rattachent, distille des informations sur les collections, discipline par discipline, présente les activités liées à la conservation des collections patrimoniales...

🔗 museum.toulouse.fr

⚠️ Covid-19

* Liste non exhaustive, susceptible de modifications. Les établissements culturels et les festivals s'adaptent au jour le jour à la situation sanitaire, rendez-vous sur leurs sites et réseaux sociaux pour prendre connaissance de leurs initiatives.

Visiter le Louvre depuis son canapé...

... applaudir la Comédie Française à la maison, déambuler dans le château de Versailles en réalité virtuelle... Si vous n'allez pas à la culture, c'est la culture qui vient à vous. Archéologie, cinéma, musées, documentaires, spectacles, jeunesse, patrimoine, danse, archives... Le ministère de la Culture invite à un voyage artistique à travers la culture en réunissant dans un seul site l'offre en ligne de près de 500 acteurs culturels.

🔗 culturecheznous.gouv.fr

Lire en accès libre

Toupie, Toboggan, Wapiti, Géo ados, 1 Jour 1 Actu, Julie, Histoires pour les petits... Pendant le confinement, Milan presse propose l'accès libre à ses magazines et à ses contenus éducatifs. De quoi occuper intelligemment les enfants, de 9 mois à 15 ans.

🔗 milanpresse.com



Bons plans du web

Retrouvez sur agenda.toulouse-metropole.fr la programmation sur le territoire métropolitain.



NATURE Composter, c'est facile

Décidé à réduire vos déchets ? Si vous souhaitez vous lancer dans le compostage, faites-vous aider en suivant le guide vidéo, étape par étape, et en téléchargeant le guide du compostage facile sur toulouse-metropole.fr (rubrique Déchets / Vos actions pour agir). Convaincu ? Commandez votre composteur individuel en ligne sur demarches.toulouse-metropole.fr

NATURE Jardiner au naturel

Une pelouse de 100 m² produit entre 100 et 150 kilos de déchets verts par an. Fleurs fanées, branchage, tonte... Au lieu de les déposer en déchetterie, valorisez les sous forme de paillage pour couvrir la terre. Sur toulouse-metropole.fr (rubrique Réduction des déchets / Compostage), une vidéo explique comment broyer les déchets du jardin pour réaliser ses paillis, bien utiliser son compost ou pratiquer la tonte mulching.

SPORT

Parcours forme de Toulouse

Vous souhaitez pratiquer une activité physique et sportive gratuitement, librement et selon votre niveau ? Découvrez les 14 parcours forme de Toulouse qui proposent des promenades sportives, de 1,8 km à 42 km, dans un cadre naturel. À télécharger sur : toulouse.fr



SPORT

PRENDRE L'AIR

Prêt pour une promenade sportive à moins d'un kilomètre de chez vous ?

Adeptes de la course ou de la marche à pied, pour fouler autre chose que du béton, (re)découvrez les parcs, squares et jardins publics près de chez vous. Besoin de grands espaces ? Direction l'une des bases de loisirs de la Métropole. La Ramée à Tournefeuille, Quinze Sols à Beauzelle et Blagnac, la base de loisirs de Bruguières, Bocage à Fenouillet, Sesquières, Argoulets ou Pech David à Toulouse... Vous pouvez les localiser facilement grâce à la carte

en ligne sur toulouse-metropole.fr. Envie de vous laisser guider ? De la Marcaissonne à la Reynerie, en passant par Saint-Michel, Lafourguette, Compans, les Amidonniers... s'il traverse votre quartier, empruntez l'un des 14 parcours forme proposés par la Mairie de Toulouse (*lire ci-dessus*). En attendant de pouvoir vous servir des modules fitness (leur utilisation n'est pas autorisée pendant le confinement), profitez de la balade dans un cadre naturel.

LE CASTELET



LA MÉMOIRE DE LA PRISON SAINT-MICHEL

Passez de l'autre côté des remparts du Castelet pour découvrir son histoire.

Le Castelet, c'est le nouveau lieu de mémoire dédié à l'ancienne prison Saint-Michel. Inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 2011, comme l'ensemble du bâtiment pénitentiaire, la Mairie de Toulouse l'a rénové pour y proposer un parcours de mémoire faisant revivre l'histoire de la prison. Édifiée au cœur du quartier Saint-Michel, au milieu du XIX^e siècle, celle-ci est totalement désaffectée depuis 2009. Ses secrets et ses mystères ont suscité au cours des ans de nombreux fantasmes. Le Castelet, quant à lui, bien visible depuis la rue avec ses airs de château fort, correspond

à la cour d'entrée de la prison et aux anciens bâtiments administratifs. C'était "le sas" entre le monde extérieur et les ailes de détention. La visite, libre et gratuite, s'organise autour d'un parcours semé de témoignages : films, photos, plans, cartes postales, graffitis... La déambulation permet de traverser six salles déclinant différents thèmes : les métiers de la prison, les conditions d'incarcération, l'architecture symbolique des lieux, les grands événements vécus par la prison notamment durant l'Occupation, ainsi que des portraits de détenus. Il est possible d'approfondir la visite en se plon-

UNE RÉNOVATION DANS LES RÈGLES DE L'ART

Le Castelet a été restauré au plus près de l'existant. Plus qu'une rénovation, les travaux de restauration et de réhabilitation ont permis de lui restituer sa silhouette si particulière, avec ses créneaux et ses deux tours. Toutes les façades ont été rénovées, en mettant en avant la brique toulousaine. Le remplacement de l'intégralité des menuiseries en bois, ainsi que le changement de la toiture par des tuiles canal, ont permis d'harmoniser l'ensemble de l'édifice. À l'intérieur, les grandes baies vitrées



font désormais naître des perspectives avec l'extérieur, accentuant encore le lien avec la prison. Des travaux menés par la Mairie de Toulouse pour un coût total de 3,12 M€ (dont 12,4 % financé par la Région et 6,7 % par la DRAC – État).

geant dans des documents d'archives et historiques dans l'espace documentaire. Et pour finir, de se promener dans le jardin du directeur, qui disposera d'un café dès le retour des beaux jours. Un programme d'animations réserve également de nombreuses surprises comme par exemple un escape game. De quoi vivre une immersion totale... mais temporaire au sein de la prison !

[Le Castelet.](#)

Ancienne prison Saint-Michel, 18 bis, grande rue Saint-Michel à Toulouse. Ouvert du mercredi au dimanche, de 11 h à 18 h.

RENDEZ-VOUS

Paysage Mental, une première expo temporaire en 2021

Le Castelet accueillera également des expositions temporaires, notamment dans la cour d'honneur. La première, prévue en 2021, sera organisée en partenariat avec le Centre d'Art Nomade (CAN).

Ce sera l'installation Paysage Mental de l'artiste toulousain Hugo Bel, du 3 février au 26 avril.

[Tout l'agenda de la Métropole sur \[agenda.toulouse-metropole.fr\]\(http://agenda.toulouse-metropole.fr\)](#)

« La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal de la Métropole. Les textes publiés dans ces deux pages n’engagent que leurs auteurs. »

Groupe Métropole d’Avenir

L’année 2020 qui s’achève constitue un tournant dans notre société : les risques économiques, sanitaires, sociaux, sécuritaires et environnementaux nous menacent. Toulouse Métropole et ses 37 communes membres se mobilisent avec détermination pour surmonter ces difficultés. Notre collectivité se prépare également à relever des défis à plus long terme en mettant ensemble nos ressources, nos forces, notre solidarité, notre culture pour faire communauté de vie et d’avenir. Dans ce contexte de crise, il s’avère plus que jamais nécessaire de permettre à chacun d’avoir ou de conserver sa santé, son logement, son activité, ses projets et son cadre de vie. Les aides d’urgence répondent aux besoins présents mais il tient de la responsabilité de chacun d’entre nous de faire de l’année 2021 une année répondant aux défis de demain, aux défis de solidarité, d’emploi, d’innovation et de progrès. Réfléchir au monde d’après, tout en répondant aux urgences de la crise et en assurant la continuité des grands projets est un des objectifs que s’est fixé Toulouse Métropole. **Maintenir l’investissement public pour sauver les emplois** La crise sanitaire impacte les finances publiques de la collectivité, comme partout en France. Ainsi, les capacités d’investissement sont menacées. C’est pour cette raison que nous nous mobilisons auprès de l’État afin qu’il soutienne financièrement, avec beaucoup d’ambition, les collectivités locales. C’est une nécessité pour que, par nos investissements locaux,

nous préservions l’emploi sur la Métropole. **La 3^e ligne de métro : un projet sur les rails** Avec un début des travaux que nous visons pour fin 2022, les 27km et 21 stations de la nouvelle ligne de métro reliant Labège à Colomiers desserviront les grands pôles d’emploi du territoire et notamment les sites du secteur aéronautique et spatial (220 000 emplois desservis au total). Le 4 novembre dernier, une étape cruciale a été franchie par Tisseo avec la désignation du groupe français Alstom pour la construction du matériel roulant de cette 3^e ligne. Une large part de ces wagons sera construite dans la région. S’opposer à ce projet comme le font les élus d’opposition depuis le début, c’est s’opposer au soutien de l’emploi local !

Le Grand Matabiau : un projet social et écologique Imaginons un grand centre métropolitain embelli et connecté aux transports avec un nouveau quartier à part entière, des logements diversifiés, des commerces, des équipements de qualité, des espaces verts, des lieux de sortie et une circulation apaisée... c’est l’ambition du projet Grand Matabiau d’ici 2030. Lors de sa venue le 12 octobre dernier, la Ministre du logement, Emmanuelle Wargon, a annoncé une participation de 4 millions d’euros de l’État sur 2 ans, soulignant l’équilibre et l’exemplarité de ce projet. **Le centre météo européen à Toulouse : un projet soutenu par la France** La France a officiellement déposé, le 1^{er} octobre dernier, la candidature de Toulouse pour accueillir le centre de prévisions météo qui doit quitter le Royaume-

Uni. Ce centre européen pourrait rejoindre sur notre territoire les acteurs majeurs de l’observation de la planète : Centre national d’études spatiales, Météo-France, l’Université de Toulouse, l’Observatoire Midi-Pyrénées, Mercator Ocean International... Ce sont entre 150 et 250 chercheurs spécialistes des sciences de l’atmosphère, de la météorologie et du climat qui pourraient s’installer ici avec leur famille. **« Mission Toulouse, territoire d’Avenir » : penser l’emploi de demain** Les mesures d’urgences et la poursuite des grands projets répondent à des impératifs connus et identifiés. Prévoir l’avenir et penser la Métropole de demain nécessite une projection en toute lucidité sur le long terme. Seize experts de haut niveau parrainés par le prix Nobel d’économie Jean Tirole ont été choisis par le Président de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc, pour mener la **« Mission Toulouse, territoire d’avenir »**. Installée le 8 juillet dernier, cette commission, sans équivalent en France, a rendu son rapport 3 mois plus tard avec 11 propositions qui, tout en continuant à miser sur l’aéronautique, incite à mettre en valeur 3 domaines : le spatial et le climat, les mobilités vertes, les biotechnologies et la médecine du futur. Visiblement non consciente de l’urgence, l’opposition métropolitaine, préférant les palabres à l’action concrète, a appelé la commission à prendre 6 mois de réflexion supplémentaire. Pourtant, ce rapport avance des propositions plus rapidement nous en sortir. Mais, bien entendu, Toulouse Métropole doit être au rendez-vous et surtout accompagner les plus fragiles car ce sont eux qui sont d’abord frappés

futur, mobilités décarbonées), promotion d’une agriculture « stockeuse de carbone dans les sols », soutien de nouveaux secteurs industriels (l’Espace du futur), création de campus de formation pour l’industrie pour aider les ouvriers, techniciens et cadres touchés par la crise ou encore stimulation du tourisme international professionnel et écotourisme. Assumer l’urgence, poursuivre les grands projets et anticiper le monde d’après ; c’est dans cette dynamique qu’œuvre notre Majorité métropolitaine pour répondre aux défis d’aujourd’hui. **Présidents du groupe : Jean-François Portarrieu et Béatrice Ursule**  [metropoledavenir.fr](https://twitter.com/metropoledavenir)  metropole-davenir@toulouse-metropole.fr

Groupe Métropole Solidaire, Écologique et Démocratique

3 QUESTIONS À KARINE TRAVAIL-MICHELET, Présidente du groupe MSSED, Vice-présidente de Toulouse Métropole et Maire de Colomiers. **La métropole toulousaine a été frappée de plein fouet par la deuxième vague de l’épidémie de Covid-19. Quel est le rôle de la Métropole dans la lutte contre l’épidémie mais aussi contre ses conséquences ?** • Il est important dans un premier temps de dire aux habitants de notre métropole que c’est en respectant les recommandations sanitaires que nous pourrons plus rapidement nous en sortir. Mais, bien entendu, Toulouse Métropole doit être au rendez-vous et surtout accompagner les plus fragiles car ce sont eux qui sont d’abord frappés

par cette crise. Nous pensons d’ailleurs qu’il faut en faire encore davantage et ne pas subir les mesures restrictives légitimement imposées par l’État. Nous devons apporter des solutions concrètes à nos commerçants par exemple et la puissance publique doit s’engager pleinement dans l’accompagnement d’urgence. Il n’y a que par ce biais que nous pourrons envisager sereinement l’avenir. **De quoi est fait cet avenir justement, selon vous ?** • Nous croyons qu’il faut désormais dépasser les déclarations de bonnes intentions. Les solutions du monde d’après ne doivent pas se limiter à quelques mesures traditionnelles agrémentées d’une touche de vert. Notre groupe n’opposera jamais idéalisme et pragmatisme dans la lutte contre le réchauffement climatique par exemple. Nous préférons rechercher de nouvelles solutions qui apportent une vraie plus-value pour la vie quotidienne des métropolitains. Cela passe notamment par un développement plus prononcé des nouvelles mobilités, levier à la fois pour faciliter les déplacements quotidiens mais aussi de la transition écologique. Pour résumer, le monde de demain doit être plus vert, plus inclusif et plus solidaire, en un mot plus humain. **L’année 2020 étant si singulière, quel est votre regard sur ces premiers mois de mandat sans doute particuliers ?** • Ce début de mandat s’inscrit dans un contexte très difficile. À la crise sanitaire, sociale, économique, s’est ajoutée la crise sécuritaire. Après les terribles actes de barbarie qui se sont

déroulés ces dernières semaines en France, nous renouvelons tout notre soutien aux familles et proches des victimes auxquelles nous rendons hommage. Nous poursuivons sans relâche nos engagements d’élus pour soutenir les habitants et les acteurs de nos territoires, au sein d’une République qui garantit nos libertés sans condition.  groupe.msed@toulouse-metropole.fr

Groupe des Indépendants

2020 a mis chacun d’entre nous à rude épreuve et nous le savons, nombreux sont les défis que nous aurons à relever au sein de nos territoires : sauvegarder l’économie, contribuer à son essor, préserver nos commerces de proximité, soutenir les plus démunis et accélérer la transition écologique. Mais cette année nous oblige à une introspection collective sur nos responsabilités, sur nos droits et sur nos devoirs. Force est de constater que la défiance imprègne notre société et en tant que citoyens, mais encore plus en tant qu’élus, nous devons d’être exemplaires, unis et solidaires pour faire front à la crise sanitaire, économique mais aussi sociale et sociétale qui frappe notre pays. Il en va de la crédibilité et de la pérennité de nos institutions démocratiques. Les membres de notre groupe se sont unis, au-delà des partis politiques, pour travailler de façon constructive et efficace, ni suivistes, ni dans une opposition systématique. Inscrits dans une démarche de propositions et de dialogue, nous revendiquons notre indépendance et invitons nos concitoyens à œuvrer avec nous

pour l’intérêt général. La situation difficile que nous sommes en train de vivre nous amène à rappeler l’évidence : soyons à la hauteur ! Que cette nouvelle année 2021 soit sous le signe de l’apaisement et de l’action pour Toulouse Métropole.

 groupe.independants@toulouse-metropole.fr

Groupe Métropole, Écologiste et Citoyenne pour des Territoires Solidaires

Groupe Alternative pour une Métropole Citoyenne

URGENCE SOCIALE ET SANITAIRE : PRÉVOIR ET AGIR La crise sanitaire a des conséquences désastreuses sur la vie des citoyens et sur l’économie et touche avant tout les personnes les plus vulnérables. Le premier confinement avait déjà exacerbé les inégalités sociales, scolaires, territoriales, et entre les femmes et les hommes. Le deuxième confinement accentue plus encore la désespérance de nombreuses personnes. Si Jean-Luc Moudenc, maire en campagne au printemps, avait pris nombre d’initiatives lors du premier confinement, depuis la crise économique et sociale s’est amplifiée et le Maire/Président réagit insuffisamment, or la situation de notre métropole nécessite une réaction forte immédiate. Nous demandons que son soutien aux personnes les plus affectées soit sans faille : personnes âgées, handicapées, enfants en difficultés scolaires, étudiants, précaires, SDF, commerces de proximité, secteurs de la culture et de la restauration,

... JL Moudenc est président du CHU de Toulouse : il peut et doit utiliser ce poste pour enfin soutenir notre hôpital public et ses personnels. Pour notre part, nous sommes prêts à travailler à des propositions pour aider chacune et à chacun à passer les périodes de confinement et de crise avec moins de souffrance. Il est indispensable dès aujourd’hui de prévoir la suite. Nous réitérons notre soutien et nos remerciements à celles et ceux qui permettent à notre société de tenir tant bien que mal dans ces temps difficiles : personnels de santé, d’éducation, de caisse, ménage, déchets, bénévoles dans les associations, etc. **I. Hardy et T. Karmann co-présidents et les élus du groupe Métropole écologiste et citoyenne pour des territoires solidaires.** **H. Magdo et M. Péré co-présidents et les élus du groupe Alternative pour une métropole citoyenne.**

Groupe Toulouse Métropole Solidaire de la Gauche Démocrate et Républicaine

POUR NOTRE AVENIR La crise du COVID souligne les besoins dans la santé et l’éducation, affaiblir les services publics fut une erreur grave : une vie n’a pas de prix comme l’avenir des jeunes générations. Investissons massivement dans la santé et l’éducation avec des embauches et oublions les dogmes libéraux qui nous conduisent à la catastrophe. **Pierre Lacaze, Président**

Patrick Jimena, élu non inscrit, n’a pas fourni de texte

Et si vous adoptiez un vélo ?

Particuliers, professionnels, Toulouse Métropole encourage la pratique du vélo en vous aidant à l'achat et la location longue durée d'un vélo classique, cargo, avec ou sans assistance électrique, neuf ou d'occasion.



JUSQU'À
600€

NOUVELLE
PRIME* VÉLO

Votre demande sur
demarches.toulouse-metropole.fr

Qualité de l'Air
On respire!

*Sur la location longue durée, la transformation ou l'achat d'un vélo classique (ou cargo/triporteur/remorque), avec ou sans assistance électrique, neuf ou d'occasion. Montant plafonné à 40 % du coût HT du vélo. Sous condition de ressources. Cumulable avec les autres aides publiques. Pour les entreprises et associations de moins de 50 salariés, jusqu'à 1 000 € de prime.
Conditions sur demarches.toulouse-metropole.fr

toulouse
métropole

en grand !